



COMMUNE D'ECLEPENS



NOVEMBRE 2012-2



SAPINS DE NOEL

La distribution des sapins de Noël aura lieu, devant le bâtiment polyvalent, le

samedi 15 décembre à 9 heures.

Seules les personnes préalablement inscrites au moyen du bulletin annexé auront droit à un sapin.

A cette occasion, la société de jeunesse servira du vin chaud et le père Noël distribuera les cornets, offerts par la commune, aux enfants.



MISE DE BOIS

La mise de bois de feu en stères aura lieu le **samedi 15 décembre, à 11 heures.**

Rendez-vous à l'ancienne décharge communale.



NOEL DES CLASSES D'ECLEPENS

Les élèves illumineront les fenêtres décorées du collège le

jeudi 22 décembre, à partir de 17 h.

Venez nombreux les écouter chanter dans la cour de l'école et partager un thé de Noël.



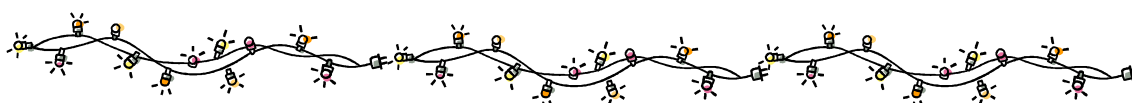


DEBLAIEMENT DE LA NEIGE

La commune ne se rend pas responsable des dégâts causés aux voitures garées sur la voie publique, lors du déblaiement de la neige.

En cas de chutes de neige, nous vous saurions gré d'évacuer les véhicules stationnés le long des routes et des chemins communaux.

Merci de faciliter le travail de nos employés communaux.



TAXE DECHETTERIE POUR ETUDIANTS

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (Fr. 15.-- au lieu de Fr. 80.--) à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal avant le 10 décembre. Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année.



DECHETTERIE

Pendant les Fêtes, la déchetterie sera **fermée** les mercredis 26 décembre 2012 et 2 janvier 2013.

Elle sera **ouverte** le 29 décembre 2012 de 8h30 à 11h30

JOUETS

Si vous désirez vous séparer de jouets, nous vous proposons de les déposer à la déchetterie dans la palette prévue à cet effet. Ils seront acheminés à une organisation chargée de les redistribuer aux enfants dont les familles n'ont que peu de moyens financiers. Par avance Merci !

La Municipalité



CALENDRIER DE L'AVENT 2012

<p>Samedi 1^{er} décembre Famille Françoise BOURGUIGNON Gondoux-Dessus 3</p>	<p>Jeudi 13 décembre Famille Jeton RAMADANI Gondoux-Dessous 2</p>
<p>Dimanche 2 décembre Famille Françoise BOURGUIGNON Gondoux-Dessus 3</p>	<p>Vendredi 14 décembre Famille Alexandre BROCARD Sous la Roche 8</p>
<p>Lundi 3 décembre Famille Annie CHAMPENDAL La Graveyre 1</p>	<p>Samedi 15 décembre Famille Edith CHEVALLEY Rapille-Dessous 13 Accueil dès 18h.</p>
<p>Mardi 4 décembre Famille Julia LATIF La Venoge 4A</p>	<p>Dimanche 16 décembre Famille Yvan NIKLAUS Gondoux-Dessus 1 Accueil de 17h30 à 20h.</p>
<p>Mercredi 5 décembre Famille Claude-Alain DESPLAND Château d'En Haut 1</p>	<p>Lundi 17 décembre Famille Carlos CID La Graveyre 3</p>
<p>Jeudi 6 décembre Administration communale Rue du Village 24 Accueil dès 17h.</p>	<p>Mardi 18 décembre Famille Patrick DÄLLENBACH-AMMANN Rapille-Dessus 27</p>
<p>Vendredi 7 décembre Famille Henri BURNENS La Venoge 10C</p>	<p>Mercredi 19 décembre Famille Jean-François KAESER Le Moulin 21</p>
<p>Samedi 8 décembre Résidence FILDOR Ch. des Trois-Noyers 1-3 Accueil dès 18h.</p>	<p>Jeudi 20 décembre ECOLE DU VILLAGE Animation dans la cour du collège dès 17 h.</p>
<p>Dimanche 9 décembre Famille Helder PIRES Le Moulin 1</p>	<p>Vendredi 21 décembre Famille Luis MARCOS Rapille-Dessus 17</p>
<p>Lundi 10 décembre Famille Sylvain DEPRAZ Rue du Village 9</p>	<p>Samedi 22 décembre Famille Blaise PORTENIER Cinq Sols 6</p>
<p>Mardi 11 décembre Familles Patrice et Daniel MARTIGNIER Rapille-Dessus 6</p>	<p>Dimanche 23 décembre Famille Cyril SCHNEIDER Le Moulin 10</p>
<p>Mercredi 12 décembre Famille Christophe MERCIER Sous la Roche 11 Accueil dès 18h.</p>	<p>Lundi 24 décembre MIGROS Partenaire Rue du Village 30 Accueil dès 11h.</p>

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur participation.

SAPINS DE NOEL
BULLETIN D'INSCRIPTION

Un seul sapin par famille

Nom:

Prénom:

A retourner au greffe municipal jusqu'au
lundi 10 décembre 2012

